

Proudhon a écrit : « Diminuez la semaine d'un seul jour, le travail est insuffisant comparativement au repos. Augmentez-la de la même quantité, il devient excessif. » Et la semaine dont il parlait, c'était bien la semaine de six jours de travail, car il ajoutait : « Comment donc Moïse rencontra-t-il si juste ? Comment expliquer cette intuition si prodigieuse ? Du reste, quant à supposer que le hasard seul l'ait favorisé, je croirais plutôt à une révélation spéciale qui lui aurait été faite. » Pour nous, nous savons bien que l'institution du septième jour est l'œuvre de Dieu lui-même.

Le repos du dimanche, nécessaire au succès des établissements industriels, est par là-même, utile à la prospérité de la nation. Un jour, à la Chambre des Communes, à Londres, un député protestait contre la pratique du repos dominical. Le ministre interpellé fit cette réponse : « C'est à cette institution du repos du dimanche, bien conforme à nos traditions, que l'Angleterre doit la plus grande partie de sa prospérité et de sa puissance. »

A tout cela plusieurs ne contredisent pas. Ils n'osent pas heurter de front ces idées. Mais ils prétendent exercer une industrie telle que la continuité du travail y est nécessaire... C'est presque toujours un prétexte.

Qu'il y ait certains procédés de fabrication d'un caractère tel qu'il ne saurait y avoir d'arrêt sans préjudice à la production, à l'outillage ou au matériel, on l'admet. Mais ces procédés sont rares, et dans la plupart des cas, l'arrêt hebdomadaire serait plutôt un avantage, et presque jamais il ne serait préjudiciable. Pour la fabrication de la pulpe, par exemple, des fabricants veulent faire croire que le repos du dimanche leur ferait subir des dommages considérables : la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi a bien prouvé le contraire.

Dans tous les cas, objectera-t-on encore, il y a perte. — Nous ne l'admettons pas, au contraire nous prétendons qu'en définitive il y a gain. Mais, en supposant qu'on gagne quelques piastres en travaillant sept jours par semaine au lieu de six seulement, est-ce là une raison pour transgresser la loi ? « Il y a profit, disent ces industriels, à faire travailler nos ouvriers le dimanche ; donc cela doit nous être permis. » Autant vaudrait